



## Loyers perçus durant le règlement de la succession

Par **Morel06**, le **27/07/2014** à **14:09**

Bonjour,

au décès de ma mère, j'ai hérité de sa maison comme mentionné sur testament.

La succession est très longue à se régler et depuis, j'ai loué cette maison puisqu'elle m'appartenait en propre. Les loyers perçus après le décès de ma mère entrent-ils dans la succession et mon frère peut-il exiger qu'ils soient pris en compte ?

Les travaux que j'ai effectués dans cette maison après le décès de ma mère viendront-ils en déduction du prix de la maison ?

Par avance je vous remercie.